

**Pour financer le plan de formation de l'entreprise, pensez au FIAF !**

Un projet de formation pour vos salariés ? Bénéficiez d’un financement d’un montant de 400 000F par an pour votre entreprise quel que soit le nombre de salariés : demandez la création de votre compte **en ligne EDA (Espace Dédié Adhérent)** pour faciliter vos démarches.

**Pour vous accompagner dans la définition de vos besoins, pensez au FIAF !**

Une conseillère dédiée à l'accompagnement des entreprises pourra vous proposer la combinaison de services au plus proche de votre besoin

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur **www.fiaf.nc** ou contactez-nous au **47 68 68**.

*L’équipe du FIAF*